Table ronde 2

Quels outils disponibles pour la mise en œuvre de la GEMAPI ?

- Actions à mener pour faire converger GEMA et PI
- Accompagnement proposé

Actions à mener pour faire converger GEMA et PI

par Nathalie SAUR

Agence de l'eau RMC

et Anne JACOD

Responsable du Pôle risques naturels de la DREAL Bourgogne

3 IDEES CLES pour une nouvelle gestion des rivières

De nouveaux principes à encourager :

- Optimiser le fonctionnement des rivières + rationnaliser le génie civil

= une réponse judicieuse pour les crues les plus fréquentes

- Construire des solutions intégrées à l'échelle du bassin versant
- Consolider cette approche via la nouvelle GEMA + PI

Un note de synthèse eau & connaissance

3 grandes idées clés

- Nature des interventions à conduire
- Quels intérêts pour rivières & inondations ?
- Des retours d'expériences du bassin RM et internationaux

Laisser plus d’espace à la rivière

Laisser plus d'espace à la rivière

Décloisonner la rivière

- l'éloignement des digues : Taille inférieure des aménagements, moins d'érosion = économie
- l'arasement des digues pour faciliter les débordements

Accroître les champs d'expansion

- Réhabiliter les annexes fluviales :
- bras morts, boisements et les zones humides
- Limiter les ouvrages de protection aux seuls secteurs vulnérables
- Equilibrer champs d'expansion et protection

Sécuriser un secteur tout en évitant d'augmenter le risque à l'aval

Maintenir un espace de bon fonctionnement pour la rivière

Ralentir les écoulements de la rivière

Ralentir les écoulements de la rivière

Restaurer le caractère naturel de la rivière

- Restaurer le caractère sinueux et rugueux du lit
- Des solutions en milieu urbain : les lits « emboités » (Yzeron, Drugeon)

Laisser les sédiments circuler

- Remobiliser les matériaux
- Scarification des atterrissements à proximité de secteurs vulnérables

+ Replanter la végétation des berges

Intérêt pour la rivière : dissiper son énergie
amélioration de ses capacités épuratoires, échanges avec la nappe, diversité des milieux aquatiques.

Gérer l’eau par bassin versant

Gérer l'eau par bassin versant

Mobiliser les capacités de rétention de l'eau

- Restaurer l'ensemble des zones humides notamment en tête de bassin versant
- Soutenir des pratiques agricoles et végétation adaptées
- Désimperméabiliser en milieu urbain

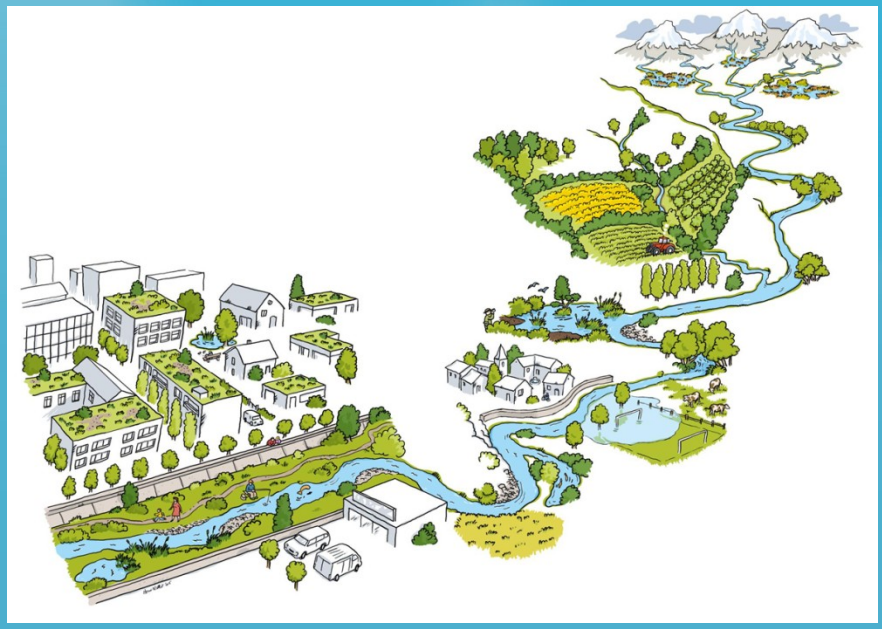

Etudier plusieurs scénarios d'action pour :

- Tester l'efficience et l'incidence des actions
- Optimiser le capital « rivière »
- Définir le niveau de protection/crues
- Intégrer le projet dans le développement du territoire

Consolider la solidarité entre l'amont et l'aval

Quels outils financiers ?

GEMAPI …

- Financements de l'Etat
- Soutien à la gouvernance
- Etudes et travaux
- Projet d'appel à projet

Quels outils financiers ?

Financements de l'Etat, principale source :

Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs (FPRNM) dit Fonds Barnier

Ligne : Études et travaux ou équipements de prévention contre les risques naturels s'inscrivant dans une logique globale de prévention sous condition de respecter les obligations d'information préventive et de réalisation des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) par les communes couvertes par un Plan de Prévention de Risques (PPR)

Quels outils financiers ?

Financements de l'Etat, principale source :
Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs (FPRNM) dit Fonds Barnier

Taux maximums :

50 % pour les études
- Etudes préfiguratrices de la compétence GEMAPI
- Etudes de définition des travaux

50 % pour les travaux, ouvrages ou équipements de **prévention**
- Dans le cadre d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI)

Communes couvertes par un Plans de Prévention des Risques Naturels (PPRN)

Quels outils financiers ?

L'accompagnement de la GEMAPI : une priorité du 10éme programme de l'Agence

Gouvernance :

- L'appui à la gouvernance pour l'émergence de nouvelles structures (EPTB, EPAGE) + évolution de la compétence des structures existantes.

- Un taux d'aides de 50 à 80 % aux études préfiguratrices de la compétence GEMAPI

- Quatre conditions de l'agence :

✓Etudier l'exercice complet des compétences GEMA et PI

✓Prendre en compte les actions du programme de mesures du SDAGE

✓Analyser l'exercice des compétences à l'échelle du bassin versant

✓Associer au comité de pilotage : EPCI, syndicats concernés + services de l'Etat et agence

Quels outils financiers ?

L'accompagnement de la GEMAPI : une priorité du 10éme programme de l'Agence

Etudes et travaux :

- Études de connaissance : élaboration de plans de gestion sédimentaire, définition de programmes de restauration des milieux aquatiques & lutte contre les inondations.

- Travaux avec synergie inondations et milieux aquatiques : restauration des champs naturels d'expansion de crue, traitement des atterrissements pour une remobilisation des matériaux,….

- Taux d'aides jusqu' à 50 %

Quels outils financiers ?

Appel à projets « Conjuguer renaturation des rivières et lutte contre les inondations à l'heure de la GEMAPI »

→ Inciter et accompagner les collectivités locales /GEMAPI
Constituer un réseau de sites exemplaires en RM&C

Projets attendus :

- Double objectif de restauration physique des milieux aquatiques et de de prévention des risques d'inondation

- Projets ambitieux et novateurs, élaboré à l'échelle du bassin versant

Calendrier : Dépôt des candidatures d'octobre 2015 à fin mars 2016

Bénéficiaires prioritaires :

- Les syndicats de bassin versants,
- Les EPCI à fiscalité propre.

Taux d'aides jusqu' à 80 %

Quels outils financiers ?

Appel à projets « Conjuguer renaturation des rivières et lutte contre les inondations à l'heure de la GEMAPI »

Les actions financées :

- Des travaux
  - de ralentissement des écoulements
  - de décloisement des cours d'eau
  - de remobilisation des capacité de rétention des écoulements

- Des études globales à l'échelle du bassin versant intégrant les enjeux morphologiques, hydrauliques et hydrologiques

- Des études préalables aux travaux, conformément aux enjeux identifiés suite à une étude globale déjà menée :
  - la reconquête et la revitalisation des cours d'eau en milieu urbain à risque d'inondation
  - les zones d'expansions des crues mobilisables à l'échelle du bassin versant

Quels outils financiers ?

Une cohérence des financements publics pour soutenir cette nouvelle gestion des rivières

3 situations :

Un projet « inondations » : Aides État dans un PAPI
- 40 % pour travaux de protection (type digues)
- 50 % pour travaux de prévention (type champs d'expansion)

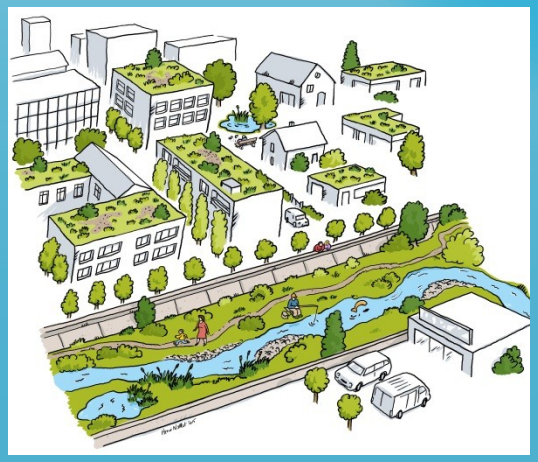

Un projet mixte (inondation & milieux aquatiques) : Aides de l'Etat et de l'Agence à croiser entre PAPI et contrats de milieux pour optimiser les financements

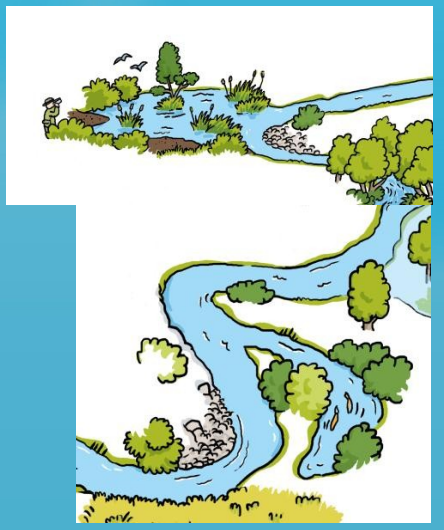

Un projet de restauration des milieux aquatiques : Aides de l'agence 50 %